



Citation : Warnier, Jean-Pierre, (2025),
Encore la guerre : du trauma psychique
au militantisme, une analyse politique,
Sociétés politiques comparées, 64 :
9-28. doi : 10.36253/spc-17378

Copyright : © 2025 Warnier. Il s'agit
d'un article en accès ouvert, évalué par
des pairs, publié par Firenze University
Press (<https://www.fupress.com>) et
distribué, sauf indication contraire,
selon les termes de la licence Creative
Commons Attribution, qui permet
une utilisation, une distribution et une
reproduction sans restriction sur tout
support, à condition que l'auteur original
et la source soient mentionnés.

**Déclaration de disponibilité des
données** : toutes les données
pertinentes sont disponibles dans
l'article ainsi que dans ses fichiers
d'informations complémentaires.

Déclaration d'intérêts : l'auteur (les
auteurs) déclare(nt) n'avoir aucun lien
d'intérêt en relation avec cet article.

Varia

Encore la guerre : du trauma psychique au militantisme, une analyse politique

Warfare once more: from war psych trauma to activism, a political analysis

JEAN-PIERRE WARNIER

Université Paris-Descartes, France

Email : jp-warnier@wanadoo.fr

Résumé : L'auteur constate un déficit de prise en compte du trauma psychique de guerre par les cliniciens et l'institution militaire jusqu'à la fin du XX^e siècle. Il s'attarde à ce propos sur un cas relevant de la microhistoire, celui d'un militant patronal en vue dans les années 1930 à 1950, qui suggère une corrélation inattendue entre trauma et engagement vigoureux dans l'espace public. La littérature pertinente, en ce début de XXI^e siècle, indique que, lors des trois grands conflits armés auxquels la France a participé au XX^e siècle – première et seconde guerres mondiales, Algérie –, entre 15 et 30 % des combattants ont été affectés d'un trauma psychique et que ces conflits ont été suivis d'une flambée d'engagements dans l'espace public, souvent avec succès. S'il s'avère possible d'établir cette corrélation, la guerre, une fois de plus, fait figure de matrice inattendue de dynamiques sociales qui impriment leur marque dans les trajectoires du politique à l'époque contemporaine, à une condition : un contrôle rigoureux de la documentation et de l'argumentaire dans un contexte scientifique en cours d'élaboration.

Mots-clés : anciens combattants ; guerre ; militantisme ; microhistoire ; patronat ; politique ; subjectivité ; sujet ; trauma psychique.

Abstract: The author claims that war psych trauma has been poorly taken into consideration by clinical psychologists and by the military till the end or the 20th century. In that context, he presents a micro-historical case, that of a business activist prominent in the years 1930 to 1950, that suggests a correlation between war trauma and a strong engagement in the public space. At the beginning of the 21st century, the relevant literature indicates that, during the three major conflicts in which France has been involved, from 15 to 30% of the soldiers have suffered a psych trauma, and that those conflicts have been followed by an upsurge of activism in the public space, often with noticeable success. If it were possible to establish such a

correlation, it would suggest that, once more, warfare appears as the unexpected matrix of social dynamics impacting contemporary political trajectories, provided one takes care of exercising a strict control on the documentation and on the argument in a scientific context still in the making.

Keywords: activism; businessmen; micro-history; politics; psych trauma; subject; subjectivity; veterans; warfare.

Il m'aura fallu plus de 75 ans pour voir ce qui s'étalait sous mes yeux : une histoire de trauma et de militantisme. Mieux vaut tard que jamais. Pourtant, tout le monde ou presque était au courant. « Les Castillans ont pris mon fils et l'ont envoyé à la guerre. Il est parti doux comme une rose. Il en est revenu rêche comme un chardon », dit une plainte galicienne du XIX^e siècle. Preuve que les souffrances psychiques des combattants ont été repérées sous tous les cieux et à toutes les époques où l'on s'est battu. Lors des guerres napoléoniennes, on incriminait le « vent du boulet » qui vous frôlait la tête et vous paralysait le cerveau. À cet égard, ce qu'ont accompli les guerres industrielles n'a pas innové, à ceci près qu'elles ont porté les armes à des niveaux de puissance et de violence inimaginables jusque-là. Au début de la Grande Guerre, on s'est mis à parler d'obusite, de *shell shock*, d'hypnose des batailles, de psychonévroses provoquant des pathologies parfois spectaculaires en l'absence de toute blessure organique. Il a fallu s'en accommoder lors des trois principales guerres modernes impliquant la France : la Grande, la Seconde, et les guerres coloniales – au premier rang desquelles celle d'Algérie qui a vu défiler le contingent des appelés jusqu'en 1962. Combien d'hommes en sont revenus rêches comme des chardons ? Avec quelles répercussions personnelles, familiales, collectives, idéologiques et, finalement, politiques ?

Il se trouve que mon propre père, Jacques Warnier (dorénavant JW), fut l'un de ceux-là. Il souffrit d'un trauma psychique de guerre, déclenché par sa participation aux combats de l'hiver 1939 à juin 1940. Cette pathologie ne fut jamais diagnostiquée ni évidemment prise en charge. On verra pourquoi. En dépit de ses souffrances psychiques avérées par des archives familiales dont j'ai tiré un livre¹, il joua un rôle remarqué dans les mouvements professionnels et patronaux, d'abord en s'impliquant modérément à partir de 1934 dans la région rémoise où se trouvait son entreprise, et avec beaucoup plus d'énergie et à l'échelle nationale après son combat en 1940 – Alliances textile, Centre des Jeunes Patrons, Office des comités sociaux, Centre national du patronat français (CNPFF devenu le Medef) et Centre d'études et de recherches des chefs d'entreprise (CRC, futur Institut de l'entreprise dont il fut le fondateur et premier président). Les historiens se sont penchés sur son cas à partir des archives de ces institutions et en ont tiré des publications dans lesquelles le trauma n'est jamais mentionné ni même soupçonné². Il reste hors champ. Par contraste, les archives familiales placent ses souffrances au cœur de cette affaire. Après 1940, « ce n'était plus le même homme » disent son

¹ Warnier, 2023.

² Granier, 1989 ; Vinen, 1995 ; Boulat, 2011 ; Le Bot, 2012 ; Chessel, 2023 ; « Jacques Warnier », Wikipédia, URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Warnier (consultés le 10 mars 2019) ; « Office des Comités sociaux », Wikipédia, URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Office_des_comit%C3%A9s_sociaux#:~:text=L'Office%20des%20comit%C3%A9s%20sociaux,Charte%20du%20travail%20de%201941 (consultés le 10 mars 2019).

frère et son épouse. Et c'est cet homme différent de ce qu'il était avant-guerre qui s'est engagé dans l'espace public au niveau national avec une obstination dévorante.

Pour l'anthropologue-historien que je suis, il y a là une énigme et un objet de recherche. Y a-t-il un rapport entre militantisme et trauma ? À quoi repère-t-on les souffrances psychiques en question ? Dans le cas de JW (et de nombreux combattants), pourquoi n'ont-elles été ni identifiées, ni nommées, et peu prises en charge, sauf dans les cas les plus invalidants, jusqu'aux années 1990 ? Comment cet ensemble complexe de souffrances et d'engagement s'inscrit-il dans des processus de subjectivation politique ? Vu le nombre de traumatisés parmi les anciens combattants des guerres successives (on parle de 15 % à 30 % selon les conflits, voire plus si l'on prend en compte les traumas de faible intensité), quelles peuvent en être les répercussions dans l'espace public et l'histoire politique ? Combien de temps les turbulences d'une guerre se prolongent-elles comme un sillage au-delà du cessez-le-feu ?

Que le lecteur me pardonne de me pencher en chercheur sur ma propre famille. Ivan Jablonka, qui s'y est risqué, y voit une faute de goût « contraire aux bonnes mœurs académiques³ ». Mais qu'y puis-je ? Le levier de ma réflexion m'est fourni par des archives familiales et intimes considérables auxquelles je ne dois l'accès qu'à ma filiation. Je ne connais pas de corpus équivalent, et c'est la dissonance entre ce qu'il donne à voir de l'homme en coulisses et du militant patronal face public qui soulève toutes ces questions.

GUERRES ET TRAUMAS

Précisons d'abord ce qu'on entend par traumas psychiques de guerre. Je me fie à ce qu'on peut en lire sous la plume du Dr Crocq⁴, un psychiatre militaire qui, en 1999, a synthétisé les connaissances acquises depuis le début du XX^e siècle. Son ouvrage fait référence. Les psychiatres d'inspiration psychanalytique comme lui s'inscrivent dans la tradition qui va de Freud et Ferenczi à Didier Anzieu⁵, pour qui, au cours de l'ontogenèse du sujet, le moi se forme par étayage sur l'expérience offerte par la peau du corps qui lui procure une enveloppe, et se structure en contenant psychique qui fait interface, filtre, et pare-excitation entre un extérieur et un intérieur. La psychiatrie clinique accrédite le fait que l'intrusion d'une violence extrême dans l'enveloppe psychique du moi la déchire, lui inflige une blessure et met en échec les fonctions de filtration des stimulations perçues comme dangereuses, de présence à l'environnement et d'amour pour les plus proches. Le sujet ne peut ni expulser cet objet, ni le métaboliser, ni le symboliser, de sorte qu'il le porte douloureusement en lui comme un corps étranger. La plupart du temps, il le relègue dans une crypte psychique, comme le serait le cercueil d'un mort enfermé sous une dalle de pierre au fond d'un caveau, ne conservant à sa conscience que des symptômes incompréhensibles et encombrants. Il peut également lui donner l'expression d'un délire traumatique exposé au grand jour, dans une tentative vouée à l'échec pour s'en débarrasser. Il se met alors l'inconscient à ciel ouvert. Dans les deux cas, le sujet est clivé.

³ Jablonka, 2024, 207.

⁴ Crocq, 1999.

⁵ Anzieu, 1985.

Ce point de vue est complété de manière essentielle par Hélène Poyet, psychanalyste⁶, qui prend en compte l'environnement social du combattant : prenons un groupe de soldats d'une dizaine à une centaine d'hommes. Les expériences partagées au fil des semaines, parfois des mois voire des années, le fait de dépendre les uns des autres pour leur sécurité, et enfin l'épreuve du feu les soudent en un « corps-un » (geste des deux coudes posés sur la table, avant-bras dressés, doigts des mains entrecroisés). Où ce « corps-un » va-t-il s'inscrire ? Dans l'interconnaissance des membres du groupe, leur camaraderie, leurs affinités ou leurs rejets, les disputes homériques, les parties de cartes, de dames et de foot, les soirées arrosées, les virées en goguette, les gaudrioles, le vin, le tabac (très importantes la cigarette et la pipe), les colis partagés, la popote, les interminables routines de la troupe en campagne, et surtout les bombardements subis la peur au ventre, l'assaut et la tuerie, les blessures et l'assistance aux camarades blessés. Bref, tout ce qui se partage et va s'inscrire dans les connaissances, les savoir-faire, le corps et les affects. Il s'agit de quelque chose de charnel entre combattants qui se sont frottés les uns aux autres pendant suffisamment de temps pour que la fusion se fasse. Il ne s'agit pas de connaissances propositionnelles, mais de connaissances procédurales par corps, peu ou pas verbalisables. Qu'on ne demande pas aux vétérans, comme le fit à tort Jean Norton Cru⁷, de décrire tout cela de manière adéquate. C'est tout simplement impossible.

Lorsque des membres du groupe sont tués, le « corps-un » se scinde en deux : les survivants d'un côté, les morts de l'autre (geste de dénouer les doigts, un avant-bras et une main tombant sur la table, l'autre restant en suspens, doigts écartés en éventail et sans le support de l'autre main). Le « corps-un » est défait, amputé, à moitié nécrosé. Les survivants en souffrance de leur moitié détruite ont toutes les chances de devenir des morts-vivants – certains plus que d'autres en fonction de leur histoire personnelle.

C'est très précisément ce dont JW fit l'expérience entre septembre 1939 et le 18 juin 1940. Lieutenant d'artillerie de réserve mobilisé à la fin du mois d'août 1939, il commande une batterie de quatre canons de 75, servis par 120 hommes et tractés par 150 chevaux, qui va se positionner dans un intervalle de la ligne Maginot, à proximité de Thionville face à la frontière allemande. Cette batterie n'ayant toujours pas de capitaine à sa tête au printemps 1940, un jeune officier d'active à trois galons, de 10 ans plus jeune que JW, est finalement nommé *in extremis*, au mois d'avril, pour en prendre le commandement alors que les hommes et leur lieutenant avaient déjà passé sept mois ensemble, dont quatre au bivouac en plein hiver à Cattenom, sur les bords de la Moselle dans des conditions très dures. JW s'était bien occupé de ses hommes. Il avait construit une relation d'autorité fondée sur un rôle paternel – presque maternel en fait⁸. Il écrit à sa femme qu'elle n'a que cinq enfants tandis que lui en a 120. Il lui demande d'intervenir auprès de l'œuvre du *Figaro* pour expédier des colis à ceux qui n'en reçoivent pas, leurs familles étant trop pauvres. L'estime entre ce grand bourgeois, patron d'entreprise de 39 ans, et ses hommes, journaliers agricoles de l'Aisne et de la Marne, ouvriers, cheminots et mineurs du Nord de la France, était partagée. Ils étaient soudés par les épreuves d'un hiver très rude dans un bois marécageux et par un commandement atten-

⁶ Lors de la table ronde aux Rendez-vous de l'histoire de Blois (7 octobre 2023), avec la participation de H. Poyet, C. Vidal-Naquet et des éditions Karthala, et au séminaire de l'EHESS « La guerre transmise », séance du 26 mai 2023, et communications personnelles.

⁷ Cru, 2022 [1929].

⁸ E. Saint-Fuscien (2011, 79-80) parle du rôle maternant des officiers de contact pendant la Grande Guerre.

tif et empathique qui partageait leur quotidien. Par -18 °C au cœur de l'hiver, le vin gelait dans les bidons et il ne fit jamais plus de 4 °C dans les cabanes jusqu'au dégel en février. Le « corps-un » s'était constitué et avait été soudé par le feu des duels d'artillerie épisodiques aux frontières qui s'intensifièrent à partir de l'attaque allemande du printemps. Lorsque le jeune capitaine fraîchement nommé tenta de se faire accepter en avril-mai, il ne trouva pas sa place dans ce corps constitué. Il se mit à dériver jusqu'à quitter son poste au combat le 18 juin, reconnaissant plus tard, dans ses lettres, que JW avait toujours été le seul et vrai chef de la batterie et témoignant du fait que celle-ci faisait bien « corps-un » autour de son lieutenant. Les nombreux et émouvants courriers entre celui-ci et ses hommes, échangés entre l'automne 1940 et l'année 1957 – pendant 17 ans –, en attestent. Ils ont été conservés. Les grades ont disparu de ces missives. N'y restent que le souvenir, l'amitié, l'affection, le respect, la pitié – pitié qui s'étend pour certains jusqu'à inclure les chevaux. « Ces choses-là ne s'oublieront jamais », écrit l'un d'eux, Paul Paine, prisonnier en Allemagne, le 20 avril 1944 dans une lettre à JW.

À partir du 10 mai, les attaques et les combats d'artillerie se multiplient, jusqu'au 14 juin, date à laquelle la batterie est expédiée de Cattenom à Épinal pour se positionner le long du canal de l'Est afin de faire barrage aux éléments allemands motorisés venant de Langres. Le 18 juin, JW prit le commandement du canon de 75 le plus exposé et fit feu efficacement pendant deux heures jusqu'à ce que sa position soit détruite par des tirs de contrebatterie. Quatre hommes furent tués. Six autres furent blessés. Ils réussirent à se mettre à l'abri. Lui-même le fut si grièvement qu'il fut laissé pour mort sur place et qu'il se persuada que sa fin était imminente. Il était encore conscient. Il s'y prépara mentalement mais elle ne voulut pas de lui, ce qui le plongea dans des abîmes de doutes et de perplexité. « Il y a un an jour pour jour j'ai cru mourir », écrit-il dans ses *Cahiers* le 18 juin 1941 :

C'est très proche : l'hôpital, le retour à Reims et, depuis, les jours et les semaines ont passé sans que je sois semblé-t-il réadapté. [...] Et j'ai revécu cette journée dans l'intervalle de mes occupations d'aujourd'hui : je me suis battu. [...] C'est une sensation affreuse de responsabilité absolue de ces morts : Sauvion, Schneider, Gaffez, Koch et aussi les cavaliers qui n'auraient peut-être pas résisté jusqu'à la mort si moi je n'avais pas tiré jusqu'au bout avec mon canon.

J'ai été prier pour eux à la cathédrale aujourd'hui. Tout cela n'a servi à rien. J'ai au fond de moi comme une mauvaise révolte, et je ne sais si j'aurais préféré être tué ce jour-là ; ne pas vivre ce chaos où je piétine.

Facteur aggravant, dit Hélène Poyet : la relation à la hiérarchie. Si la hiérarchie militaire reste au contact et assume ses responsabilités, notamment de commandement, de soutien et de secours en cas de grandes difficultés, le « corps-un » a quelque chance de survivre à ses pertes. Si, au contraire, la hiérarchie s'effondre, le « corps-un » est laissé à l'abandon, fragilisé, et n'a guère de possibilités d'y survivre. Or le désordre était tel que JW et son capitaine avaient perdu tout contact avec leurs supérieurs dans les quatre jours précédant leur dernier engagement. Sans aucun ordre de leur commandement, ils avaient pris la responsabilité de se battre et de risquer la vie de leurs hommes. Ils ignoraient la demande d'armistice déposée par Philippe Pétain. Par ailleurs, du 14 au 18 juin, le capitaine de la batterie, écrit JW, « est nerveux, donne des ordres par-dessus ma tête, après m'avoir chargé de m'occuper de telle ou telle chose – le reconnaît aussitôt après et avoue chiquement : “je suis furieux contre moi-même”, mais reste agité et peu maître de lui ». Il se montre de plus en plus épuisé, instable et

incohérent. Il finit par abandonner ses hommes au moment du combat sous le prétexte futile de partir en quête de directives. JW note dans son carnet de campagne : « Je ne l'ai jamais revu. » Tous les ingrédients étaient réunis pour que le « corps-un », amputé de ses morts, abandonné par son capitaine au moment de l'engagement le plus violent, échoue à surmonter l'épreuve de cette déréliction.

J'interromps ici une description ethnographique désormais suffisante pour soutenir la suite du raisonnement, non sans avoir noté ceci, qui est capital : nous disposons de toutes les archives intimes validant cette description fine. Par contraste, celles des mouvements patronaux, du Service historique de la Défense à Vincennes et des Archives nationales, qui possèdent une documentation fournie sur le dirigeant d'entreprise ou l'officier, donnent accès au personnage public mais mettent hors-champ sa subjectivité. Du côté de l'intime, nous avons les carnets de campagne de JW, les récits qu'il en a tirés, l'ensemble des courriers échangés avec son épouse, ses proches, les survivants de sa batterie après le 18 juin, le capitaine déserteur, plusieurs éléments de son dossier médical, ses agendas, les *Cahiers* dans lesquels il consignait ses états d'âme. Autrement dit, nous disposons de tout ce qui permet de renseigner son expérience, sa subjectivité, l'avant et l'après de son engagement dans la guerre, pour autant qu'il soit possible d'avoir accès au psychisme d'un sujet *in absentia*. Une telle documentation de l'intime est rare si j'en juge par les retours qui me sont parvenus sur la publication que j'en ai tirée (2023). C'est la raison pour laquelle ce cas permet de réfléchir aux questions que j'ai posées plus haut, à la dissonance entre le manifeste et le latent, le public et l'intime, et donc aux conditions du travail de l'anthropologue-historien, aux obstacles qui entravent ses investigations et aux leviers qu'il peut mettre en œuvre pour les surmonter afin d'en proposer une analyse politique.

Dès lors, JW fut un mort-vivant, enfermé dans un égocentrisme maladif, ayant perdu toute confiance en lui, complotiste, fragilisé dans son entreprise mais paradoxalement voué à un activisme sans limites et toujours à la recherche de soutiens extérieurs qu'il crut trouver en la personne de Marthe Robin, une prophétesse millénariste, et dans une société secrète d'une soixantaine de membres, la « S » ou « ses Amis », ainsi qu'il les désigne dans ses écrits, en proie à la dépression et à un imaginaire mystique. Lors de son combat du 18 juin 1940, il s'était persuadé que, voué à la mort, il n'y avait échappé que grâce à la protection de la Providence afin d'accomplir une mission de salut. Dans son carnet de campagne, il note qu'au moment de quitter son canon détruit et de s'aventurer, chancelant mais debout, sous la mitraille, il se persuade que : « Puisque Dieu n'a pas voulu que je meure, Il ne voudra pas que je sois fauché en rejoignant le centre du village⁹. »

En décembre 1943, en proie à un doute profond sur la nature de sa « vocation », il s'adresse à une mystique directement en lien avec le divin dont il espère qu'elle pourra le tirer de son incertitude :

Je ne peux savoir par moi-même. J'ai prié, je prie pour être éclairé. Je peux échouer, j'accepte d'échouer mais je ne dois pas me tromper sur ma vocation. Je pense que Marthe Robin, qui souffre pour le Christ alors que je ne souffre pas, peut, si elle le juge nécessaire, m'éclairer. (*Cahiers*, 4 : 65).

⁹ JW, « Carnets de campagne », à la date du 18 juin 1940.

Au terme de son entretien avec elle, il note : « Je remercie la Vierge de m'avoir choisi, moi si indigne » (*Cahiers*, 4 : 94). Dès lors, il s'en réfère une fois l'an à la pseudo-mystique qui lui dicte sa conduite jusqu'au début des années 1950. Il s'accroche à ce remède qui pourtant n'apaise guère ses souffrances : « Si j'ai ce sentiment de "porte à faux" et d'inutilité, cette impression de "gâcher" à la fois mon action dans mon foyer, dans mon entreprise et sur le plan général c'est que je dois rapporter tout à moi-même », note-t-il dans ses *Cahiers* (5 : 19) en février 1946. « C'est l'oubli de moi-même qui doit être à la base de ma nouvelle conversion. » Il écrit trente pages et en conclut : « Quoi qu'il en soit, je ne peux prendre aucune décision sur la voie que je dois suivre, parce que je n'y vois pas clair. »

Ajoutons que les catastrophés de ce genre ont besoin d'un ange gardien, une personne aidante dont ils vampirisent toutes les énergies, la laissant épuisée. Son épouse joua ce rôle tout en payant le prix fort, comme en attestent ses lettres et divers écrits. Ainsi, à titre d'échantillon, ce qu'elle lui notifie au cœur de l'hiver 1948-1949 alors qu'il exerce la présidence du Centre des Jeunes Patrons :

Mon chéri, [...] il y a encore quelques temps j'approuvais ce que vous faites. J'ai tout perdu. Je n'ai plus aucun courage, aucun intérêt dans la vie, je n'agis que par devoir et conscience en espérant qu'avec de la patience le temps qui passe m'amènera à une période meilleure. [...] J'éprouve une telle lassitude que je voudrais me cacher quelque part et ne plus en sortir pendant longtemps longtemps.

Première question : comment se fait-il que de telles configurations passent inaperçues dans des institutions comme l'armée ou les mouvements patronaux ? Mais de même, comment se fait-il que, jusqu'en 2017, je ne me sois pas avisé, ou à peine, que mon propre père, et par contrecoup ma mère, étaient en grande souffrance psychique, qu'on pouvait éventuellement nommer celle-ci et qu'il existait un lien direct entre ce qui était arrivé au combattant le 18 juin 1940 et la tournure que prirent ses engagements patronaux ? Né en 1939, je l'ai fréquenté au jour le jour jusqu'à son décès en 1966. Quel aveuglement ! Mais quelles questions pour l'historien ! Car cette cécité mérite analyse. En premier lieu, si la psychiatrie militaire s'est inquiétée de la santé mentale des combattants dès la Grande Guerre, des avancées décisives sur le psycho-trauma ne furent faites qu'à la suite de la guerre du Viêt Nam aux États-Unis, plus tardivement encore en France, bien après la guerre d'Algérie, sous l'impact des engagements périphériques en Afghanistan et en Afrique. En France, il fallut attendre le 10 janvier 1992 pour qu'un décret détermine les règles et les barèmes de classification et d'évaluation des troubles psychiques affectant les vétérans. JW était mort depuis 25 ans. L'ouvrage de Louis Crocq, qui fait la synthèse des connaissances, date de 1999. Les publications pertinentes se multiplient après 2000. Certes, dès 14-18, de nombreux médecins, psychiatres, neurologues se penchèrent sur la grande diversité des psychopathologies de guerre. Mais leur apport fut progressivement perdu entre les deux conflits mondiaux.

Les blessures organiques et les diverses pathologies psychiques du combat étaient fréquentes et spectaculaires. Par contraste, le trauma proprement psychique dans ses dimensions relationnelles par rapport aux camarades tués, avec ou sans le soutien de la hiérarchie, avec ou sans invalidité corporelle, était difficile à concevoir. Les soupçons de simulation se firent jour dès les premières semaines de la Grande Guerre.

L'une des lacunes les plus criantes de la psychiatrie militaire est l'absence d'enquête auprès des combattants. Louis Crocq insiste sur ce point : jusque dans les années 1970, on ne dispose

d'aucune statistique. Concernant la guerre d'Algérie, une étude qualitative sur trois cas seulement fut menée en 1965¹⁰. Une autre fut menée en 1986 sur 1 280 dossiers d'hospitalisation psychiatrique à l'hôpital militaire de Constantine, donc plus de vingt ans après les faits et en l'absence des sujets. Ensuite, rien pendant 40 ans. Si bien qu'il n'existe aucun chiffre sur la prévalence des psycho-traumas chez les démobilisés. Les études américaines ont conclu qu'il y avait 27 à 30 % de catastrophés chez les conscrits américains de la guerre du Viêt Nam. Par extrapolation, des psychologues comme Marie-Odile Godard¹¹ estiment que, au terme de la guerre d'Algérie qui présente des analogies avec celle du Viêt Nam, sur les 1,7 million de Français ayant servi dans ces « opérations de maintien de l'ordre », 350 000 d'entre eux auraient été affectés, sans que leurs cas n'aient été ni répertoriés ni pris en charge, sauf les plus graves exigeant une hospitalisation. Les estimations pour 14-18 et 39-45 s'inscrivent dans une fourchette de 10 à 15 %, probablement très sous-évaluée. En France, le service de santé des armées n'a mis en place un dispositif de détection systématique et de prise en charge qu'en 2010¹², ce qui ne veut pas dire que les hôpitaux militaires ne traitaient pas depuis longtemps les cas les plus invalidants.

Mon aveuglement est le révélateur de celui des institutions : il est difficile de reconnaître une souffrance psychique de guerre affectant un vétéran si l'armée elle-même, son corps de santé et même la médecine de ville l'ignorent, qui plus est si l'on ne dispose d'aucun instrument de mesure pour évaluer sa prévalence chez les combattants, ou encore son degré de sévérité dans le cas de tel ou tel sujet. JW est bel et bien passé à travers les mailles du filet : ni l'armée ni les médecins qu'il eut à consulter pour différentes pathologies (ses agendas en indiquent plus de 50) ne semblent avoir soupçonné qu'il ait pu être affecté d'une souffrance psychique repérable. Mais on peut également concevoir qu'il ait pu percevoir ce diagnostic comme infamant et qu'il y ait fait barrage.

Par contraste, la seconde raison de mon aveuglement n'est pas institutionnelle. Elle est personnelle : certes, le combat de JW était connu de moi comme de toute sa famille, et son héroïsme valorisé. Tout était normal, je vous remercie : le combattant avait survécu à ses blessures, le prisonnier avait été libéré pour raisons médicales. En 1947, il avait été décoré de la Légion d'Honneur à titre militaire avec une citation très élogieuse. C'était un héros. Il était par ailleurs chef d'entreprise, actif dans les mouvements patronaux. Lui et sa femme habitaient un luxueux appartement dans le 16^e arrondissement de Paris, avenue Georges-Mandel. Leurs quatre filles étaient scolarisées au collège Sainte-Marie et leurs deux garçons chez les jésuites de la rue Franklin. Le dimanche, on allait dévotement à l'église Saint-Pierre-de-Chail-lot. Les vacances se passaient dans une propriété familiale au cœur de la Champagne. Tout allait fort bien. Tout était conforme aux normes de la bourgeoisie catholique.

Les apparences, si essentielles pour ce milieu privilégié, étaient sauvées. Rien à redire. Sinon que JW était le père mortifère d'une famille toxique, investi dans un militantisme dévorant. C'était un homme souffrant, triste et rabâcheur, incapable d'empathie pour son entourage familial le plus proche et vampirisant les énergies de son épouse tout en ignorant l'existence de ses enfants. Certes, on le savait, mais chacun n'a-t-il pas ses défauts ? Ses lourdes responsabilités ne l'excusaient-elles pas ? Le militantisme n'a-t-il pas un coût ? Qui, à cette époque,

¹⁰ Monfort *et al.*, 2018, 211.

¹¹ Voir Beaugé, 2000.

¹² Mazoyer *et al.*, 2017.

aurait pu prendre acte de ses souffrances psychiques ? Qui aurait eu les mots justes pour les désigner ? Qui aurait pu le questionner sur les impasses dans lesquelles il s'engageait ? Les archives montrent que son épouse savait qu'à partir du 18 juin « rien ne fut plus comme avant » et, je le répète, son propre frère affirmait que « ce n'était plus le même homme ». Se dessinent trois sujets d'analyse : la relation entre trauma et militantisme, l'occultation institutionnelle et individuelle du trauma, la transmission de ces désordres d'une génération à la suivante, qui inscrit les turbulences de guerre dans la durée.

TRAUMA ET ACTIVISME MILITANT

Après des décennies de cheminement dans les sciences sociales et une psychanalyse, je finis par émettre l'hypothèse d'un impact de guerre. Ma rencontre avec Stéphane Audoin-Rouzeau, historien de la Grande Guerre et des violences du XX^e siècle, fut déterminante à cet égard. Son livre, *Quelle histoire. Un récit de filiation*¹³, et le séminaire de recherche de l'EHESS qu'il dirigeait avec Emmanuel Saint-Fuscien, sous le titre « La guerre transmise » et auquel participaient des historiens et des psychologues cliniciens dont Hélène Poyet, psychanalyste, m'a renvoyé à mon exploration de la documentation familiale sur laquelle je travaillais depuis 1990. Mais l'hypothèse d'un trauma de guerre se heurtait à une objection : l'activisme patronal de l'intéressé. Comment était-il possible qu'un homme psychiquement perturbé trouve assez de disponibilité mentale et d'énergie pour participer à la direction de son entreprise tout en jouant un rôle remarqué lors de la fondation de l'Office des comités sociaux, de la constitution de la centrale patronale du CNPF à partir de 1945, plus tard en exerçant la présidence du Centre des Jeunes Patrons (CJP) (1947-1949) en des temps troublés, pour formuler enfin le projet du CRC et être propulsé à sa présidence en tant que fondateur (1953-1957) ? C'était incohérent.

En parallèle, je passai la littérature pertinente au peigne fin jusqu'à ce que je lise le travail du Dr Crocq dans lequel je trouvai la description de la symptomatologie et son interprétation¹⁴. Par ailleurs, Hélène Poyet¹⁵ m'apprit que des observations récurrentes sur les vétérans de différentes guerres ont montré la fréquence significative de ceux qui souffraient de traumatismes psychiques diagnostiqués et qui, alors qu'ils étaient des morts-vivants dans leur foyer, investissaient leur énergie, le plus souvent avec succès, dans l'espace public : syndicats, entreprises, associations d'anciens combattants, organisations humanitaires, partis politiques, à condition que leur trauma ne soit pas d'une intensité telle qu'elle exige une hospitalisation. Pourquoi ? C'est parce que le catastrophé, dont l'enveloppe psychique a été endommagée par l'intrusion de la violence extrême et dont le « corps-un » est nécrosé, souffre d'un déficit narcissique et d'une sorte de manque à vivre. Par ailleurs, il se sent indigne de ses camarades tués. Il éprouve la culpabilité du survivant. Tout cela exige une réparation active et une compensation quasi pénitentielle. Il va chercher celles-ci auprès des autres, dans l'espace public. Il subit une injonction tyrannique que JW nommait sa « vocation », ou une « mission » que la Providence lui assignait. Le catastrophé se leurre en déplaçant cette lutte à répétition sur d'autres

¹³ Audoin-Rouzeau, 2013.

¹⁴ Crocq, 1999.

¹⁵ Voir note 6.

terrains. Aux yeux des témoins et de ses proches, ses activités masquent efficacement ses souffrances profondes. Enfin, il est habité par la mort, quand bien même elle serait enfouie dans l'inconscient comme refoulé, ou pire, exposée à ciel ouvert dans le délire¹⁶.

L'injonction de répétition en fait un Sisyphe condamné à reprendre indéfiniment la tâche qui consiste à pousser son rocher en haut de la pente pour le voir lui échapper et rouler tout en bas, écrit Louis Crocq. Quelles que soient les versions du mythe antique, « Sisyphe personifie la confrontation avec la mort », écrit le psychiatre, « car Thanatos a pourchassé et manqué le héros, comme la mort a manqué le rescapé qui demeure fasciné par cette expérience effrayante. Enfin Sisyphe incarne l'expiation de la faute, car il est puni autant pour avoir réussi à s'extraire de l'enfer – ce qui est interdit aux humains – que pour ses méfaits auprès des hommes et ses tromperies auprès des dieux¹⁷ ».

On tient là l'une des raisons pour lesquelles, en l'absence d'enquêtes systématiques sur la prévalence du trauma, il passe souvent inaperçu. Tout va bien, vous dis-je, puisque l'ancien combattant, héros de guerre, semble jouir de toute son énergie et de toutes ses ressources mentales. JW entre parfaitement dans ce schéma. L'obstacle cognitif auquel je me heurtais pour reconnaître son trauma psychique de guerre était donc levé. En 2019, cela ne fit plus de doute pour moi. J'avais 80 ans. Cela permet de comprendre d'où l'on vient, et ce qui se transmet d'une génération à l'autre en mobilisant des mécanismes que l'on peut identifier, car transmission il y avait à mon adelphe – mes quatre sœurs, mon frère et moi. Bénéfice supplémentaire de l'opération : le cas débouchait en direct sur l'histoire politique. Notons-le : on est sorti de la psychiatrie pour accéder à autre chose qui intéresse l'historien des mouvements patronaux, et pas seulement.

On ne bouscule pas pareils obstacles cognitifs d'un claquement de doigts. Pour ce faire, je disposais de deux leviers. D'abord des archives familiales, privées, intimes, d'une abondance et d'une qualité rare. La dissonance entre le personnage public et celui du for interne ne laissait aucun doute sur la puissance du contrôle des apparences d'une part, ni sur la charge explosive de ses tourments intérieurs d'autre part. Le second levier me fut procuré par la psychanalyse, en tant qu'analysant. Le divan lève les censures, donne accès à certaines turbulences qui ont affecté les ascendants et à leur impact sur le sujet. Elle déclenche des questionnements jusque-là inédits. J'en veux pour preuve que, dans une adelphe de six frères et sœurs, je suis le seul à avoir pu regarder en face cette affaire de trauma et de transmission. Les autres se sont voilé la face en dépit des tourments qu'ils avaient reçus en héritage : courage, fuyons ! Qu'en a-t-il été dans les familles françaises impactées par les guerres depuis 1914 ? L'historien se doit de poser la question, et pas seulement le chroniqueur de l'intime – celui du politique également.

Je suis convaincu que, sans ces deux leviers, je n'aurais pas pu éclaircir cette sorte de *cold case*, débouchant sur une analyse d'anthropologie historique du politique. Or les obstacles se dressent à chaque pas de l'enquête. Que l'on songe à cette affaire de « corps-un » : un grand bourgeois d'âge mûr, fortuné, patron d'industrie, dandy, paradant à la guerre sur son pursang anglo-arabe nommé « Lutin », peut-il faire « corps-un » avec des ouvriers agricoles, des mineurs du Nord et des cheminots de l'Aisne et de la Marne ? Impensable. Un premier

¹⁶ Délires sur lesquels W. R. Bion (1979 et 1983) a considérablement travaillé à la suite de son expérience personnelle de la Grande Guerre.

¹⁷ Crocq, 1999, 355.

doute me vint à la seconde lecture que je fis de *Ceux de 14* de Genevoix, par exemple au récit de la mort du capitaine Maignan¹⁸. En première ligne, cet officier de contact à trois galons s'apprête à franchir un passage dangereux. Deux de ses hommes – des soldats du rang – bondissent pour agripper sa capote et le tirer en arrière quitte à le faire tomber. Trop tard. Il est mortellement blessé. Il agonise. Un de ses hommes se détourne et se met à pleurer. Un soldat pouvait donc pleurer la mort de son officier qui aurait pu être son patron dans le civil, auquel il aurait voué une hostilité sans fard. Les travaux d'Emmanuel Saint-Fuscien vinrent à bout de mon incrédulité¹⁹. À la suite de cette découverte, j'étais prêt à entendre l'expérience des hommes de JW telle qu'elle s'exprime dans l'épaisse liasse de correspondances qui nous a été conservée, ainsi qu'à prendre au sérieux les attentions de son cycliste Destaminil qui risqua sa vie pour l'évacuer vers le poste de secours sous la mitraille, veilla sur son officier blessé avec l'approbation des Allemands pendant plusieurs heures jusqu'à ce que ceux-ci l'embarquent dans la chaîne de soins, et qui sauvegarda scrupuleusement le carnet, la photo de sa femme et les papiers qui se trouvaient dans sa vareuse pour les lui faire parvenir plusieurs semaines plus tard alors qu'il était prisonnier en Allemagne. Oui, la prégnance du « corps-un » ne faisait aucun doute, même entre un patron et des ouvriers, du moment qu'on est à la guerre. Or la guerre bouleverse tout, y compris les rapports de classes. Le diable est dans le détail, et ils sont nombreux à se cacher dans les tours et détours de ce genre d'aventure. La recherche doit aller jusqu'à ce niveau de précision micro-historique.

L'analyse du trauma psychique en termes de « corps-un » permet en effet de comprendre le cas du jeune capitaine commandant la batterie, coupable d'abandon de poste au combat. Si le colonel de la division en avait été informé, c'était le conseil de guerre, et sans délai. Or cet officier d'active, plus jeune de 10 ans que son lieutenant, était une pièce tardivement rapportée sur le corps constitué avant son arrivée. Il ne put s'y intégrer. La greffe ne prit pas. Restant extérieur au « corps-un », il n'a pas été soutenu par lui au moment des épreuves. Il s'est progressivement effondré dans ce que la psychiatrie militaire nomme un « stress dépassé²⁰ ». Contrairement au trauma qui se manifeste à retardement à la suite d'une période d'exaltation, parfois deux ou trois mois après les faits, s'inscrit dans le temps et peut durer des dizaines d'années, souvent jusqu'au grand âge, le stress dépassé se déploie dans l'immédiat, annihile les ressources du sujet mais s'évacue tout aussi rapidement avec du repos. On l'a vu : le lieutenant le décrit nerveux, épuisé, incapable de concentrer son attention ni d'exercer son commandement, et finalement déserteur. Sa trajectoire confirme que le « corps-un » s'était effectivement soudé non pas autour de son capitaine mais autour de son lieutenant. Dans une lettre à JW du 18 mars 1943, le jeune gradé livre la clé de son attitude : « Merci de penser encore à moi, quand il s'agit de cette batterie dont vous êtes resté le vrai chef. » Le capitaine n'en faisait pas partie. Il n'avait pas l'odeur de la horde.

Cela dit, mises à part les dix lettres longues et circonstanciées adressées par celui-ci à son lieutenant entre 1940 et 1943, bien après le combat, nous ne disposons d'aucune archive intime concernant ce capitaine. Dans ses missives, il étale son malaise et ses regrets. Jeune officier d'active, il s'est retrouvé réformé en 1940 pour raisons médicales, sans ressources et sans emploi dans la France de l'Occupation. Comment a-t-il vécu sa désertion au combat, la

¹⁸ Genevoix, 2019 [1950], 610.

¹⁹ Saint-Fuscien, 2011.

²⁰ Crocq, 1999, 67-85.

perte de ses ambitions de carrière et de l'estime de soi, son chômage, la relation à son épouse et ses deux tout jeunes enfants ? A-t-il tenté de se racheter dans un mouvement de Résistance ? Nous n'en savons rien. L'historien ne peut tirer aucune conclusion de son parcours, sauf, en creux, la prégnance du « corps-un » pour ceux qui y sont inclus et la tragédie de celui qui lui reste extérieur.

Parfois, nous en apprenons un peu plus sur la subjectivité de tel ou tel combattant. Un cas célèbre illustre la soif de réparation dans l'espace public typique du traumatisé, jusqu'au délire. Il s'agit de Louis-Ferdinand Céline (1894-1961), le docteur Destouches, dont un manuscrit retrouvé en 2021 fut publié en 2022 sous le titre *Guerre*²¹. Il y fait le récit rocambolesque de la destruction d'une unité combattante dans laquelle il se trouvait en octobre 1914, et de la manière dont, blessé, il survécut à l'engagement et poursuivit ses aventures dans la chaîne de soins. À partir de cette date, Céline, hanté par la mort, fait preuve d'une soif inextinguible de reconnaissance dans l'espace public, propulsé qu'il fut par le succès du *Voyage au bout de la nuit* et l'obtention du prix Renaudot en 1932. Ses débordements de haine qui n'épargnent personne, son arrogance, son écriture désarticulée, son anticonformisme revendiqué, son antisémitisme violent, son admiration proclamée pour Hitler et le troisième Reich sont dans toutes les mémoires. Il s'installa en plein délire traumatique. C'était une réaction de survie. Tout était bon pour se faire remarquer, pour qu'on parle de lui et de son style. Il y a là un exemple du potentiel de débordements idéologiques et politiques mais aussi de créativité alimentée par la Grande Guerre sans que le trauma psychique n'ait été identifié, nommé, encore moins assumé dans une analyse du politique pendant très longtemps²². La question a été posée à propos d'Adolf Hitler, sans pouvoir conclure.

Mon questionnement historique et politique commence à prendre forme. L'ethnographie du trauma permet de comprendre deux faits sociaux importants pour mon propos : en premier lieu, pourquoi et comment les psycho-traumas n'ont été que peu diagnostiqués et sont passés relativement inaperçus lors des trois conflits majeurs qui nous occupent (14-18, 39-45, Algérie) en dépit d'une prévalence non négligeable, y compris dans le cas précis de mon propre père, et, en second lieu, comment ces mécanismes souterrains procurent les ressorts d'un activisme qui se déploie dans l'espace public en mobilisant l'énergie des catastrophés. Ce que ces souffrances produisent, c'est un carburant qui contribue à alimenter en énergie des engagements personnels et le recrutement de bataillons d'adeptes. Le sujet mobilise toute son énergie afin de calmer sa souffrance. Ce faisant, il s'engage en politique au sens large et dans le collectif. On peut saisir ce phénomène soit en utilisant les sources fournies par la psychiatrie militaire récente, soit en partant d'archives privées et intimes qui en fournissent une ethnographie fine indispensable à l'analyse des subjectivités catastrophées.

Objection : nous ne disposons d'aucune étude statistique sur la prévalence du trauma de guerre, ni sur celle des autres manifestations psychopathologiques, ni sur le devenir des combattants et leurs engagements dans l'espace public, c'est-à-dire d'aucune donnée chiffrée per-

²¹ Céline, 2022.

²² La séance du séminaire de l'EHESS « La guerre transmise » du 26 mai 2023 fut consacrée à la lecture du livre *Guerre* de L.-F. Céline (2022). F. Davoine, psychanalyste, considère que c'est un livre majeur sur les traumas de guerre et la psychanalyse du délire psychotique. Stéphane Audoin-Rouzeau y voit une exception dans la littérature de guerre, qui dynamite la langue acceptée et en invente une autre de nature agonistique pour exprimer la haine de la guerre et des autres, et le ressentiment qui l'accompagne.

mettant d'établir des corrélations. Faut-il abandonner la recherche quand on ne dispose d'aucun instrument de mesure ? L'histoire des sciences, y compris des sciences sociales, est riche de difficultés de ce genre : on identifie un phénomène bien avant d'avoir les moyens conceptuels, méthodologiques, voire techniques, de le décrire précisément et de le mesurer. Par contraste, identifier un fait « bio-psycho-social », comme le disait Marcel Mauss lorsqu'il se pencha pour la première fois sur les « techniques du corps²³ », permet de planter un « jalon d'ignorance » au portail d'un domaine du savoir relativement inexploré et de susciter la production d'instruments d'études et de mesure adéquats qui viendront plus tard.

On peut cependant se rabattre sur des indications suggestives. La période de l'entre-deux-guerres est en effet celle du succès des associations, ligues, comités, corporations, phalanges, sections, cellules, loges, sociétés, sectes, pas seulement d'anciens combattants, mais aussi de groupes d'activistes et de partis politiques – parti communiste, radical, socialiste, Croix de feu, Jeunesses patriotes et autres qui se multiplient dans les nations anciennement combattantes. Il s'en faut de beaucoup que toutes ces organisations soient de droite ou d'extrême droite. Syndicats et partis politiques connaissent un afflux d'adhésions dans l'immédiat après-guerre des deux conflits mondiaux et à la suite de la guerre d'Algérie. Les raisons en sont évidemment multiples, mais ces mouvements nécessitaient un encadrement dévoué et les souffrances de guerre étaient susceptibles de les alimenter.

Pour les anciens combattants, les chiffres donnés par Antoine Prost²⁴ pour la France de 14-18 sont les suivants : 8 millions de mobilisés, 6,5 millions de survivants en 1919, 5,5 millions en 1935, environ 2,8 millions de blessés, environ 3 millions d'adhérents aux associations d'anciens combattants en 1930, soit environ un survivant sur deux, représentant le quart de l'électorat. Les premières associations datent de 1916. Elles ont d'abord été fondées pour la défense des mutilés dans une conjoncture où rien n'avait été prévu à la mesure du désastre. Ensuite, leurs objectifs se diversifient et elles se comptent par milliers. Elles sont présentes sur l'ensemble du territoire national. Ces chiffres méritent d'être comparés avec ceux des adhésions aux syndicats et aux partis politiques, d'autant plus, comme l'indique A. Prost, que les adhérents des mouvements d'anciens combattants se considèrent comme des civils et répugnent à s'identifier à l'armée, ce qui les pousse à adhérer à d'autres types d'associations que celles des anciens combattants.

L'expérience de groupe dans les unités combattantes est formatrice pour ces mouvements. Sections, compagnies, bataillons, divisions agrègent des soldats par dizaines, centaines ou milliers. Le périmètre de ce qu'on désigne justement comme des « unités » diminue au fil de la guerre du fait d'une spécialisation des tâches et de l'expérience du commandement sur le champ de bataille. En 1918, le corps combattant au feu compte environ 6 à 15 soldats étroitement solidaires et dépendants les uns des autres du fait de la complémentarité de leurs armes et de leurs spécialités. Le « corps-un » s'en trouve renforcé.

Précisons ce tableau. En 2014, plusieurs chercheurs entamèrent une étude sur les « Conséquences de la guerre d'Algérie sur la santé psychique des anciens combattants âgés : le rôle des ressources individuelles et sociales²⁵ ». À cette date, ceux qui étaient encore en vie étaient inévitablement âgés. Cette étude établit que les sujets atteints de psycho-trauma mettent en

²³ Mauss, 1950 [1936].

²⁴ Prost, 1977, 82-102.

²⁵ Monfort *et al.*, 2018.

œuvre trois stratégies distinctes l'une de l'autre pour y faire face : a) le *coping* (traduit par « ajustement ») actif, b) l'ajustement évitant et c) le soutien social. Les « évitants » s'efforcent de fuir tout ce qui pourrait évoquer les épisodes douloureux, que ce soit des situations ou des verbalisations, ou encore se réfugient dans l'usage de substances psychotropes (alcool ou autres) et dans le déni. Plus intéressant pour nous est le cas inverse des « actifs » qui s'ajustent en adhérant à des mouvements :

Ce sont aussi plus de 35 % d'entre eux qui se sont engagés dans des activités bénévoles et seulement 28,1 % qui rapportent avoir adhéré à une association d'anciens combattants [...]. Puis, plus la symptomatologie psycho-traumatique était importante, plus ils ont indiqué avoir partagé sur leur vécu et s'être impliqués dans des activités sociales [...]. Cependant, en second lieu, plus ils se sont impliqués, plus, devenus âgés, ils présentaient de troubles dépressifs²⁶.

Il n'en demeure pas moins que ces « actifs » sont majoritaires dans la population étudiée, soit environ 60 % du total. Or leur engagement actif dans l'espace public contribue à leur invisibilisation en tant que catastrophés de la guerre.

Deuxième objection : JW était un combattant de la Seconde Guerre mondiale tandis que je fais appel à des données fournies par les deux autres conflits de référence alors que chaque conflit a ses spécificités. Certes, mais, d'un conflit à l'autre, les régularités sont telles en ce qui concerne les psycho-traumas de guerre et la manière dont les combattants y font face que l'objection tombe, ainsi que le fait remarquer le Dr Crocq en faisant la synthèse des connaissances acquises au cours du XX^e siècle.

Troisième objection : on pourrait également mettre en avant le fait que le clivage dont souffrait JW isolait son militantisme patronal de ses tourments psychiques en établissant une cloison étanche entre ces deux domaines. Les archives prouvent le contraire. À la fin de l'année 1943, comme on l'a vu, il était dans un tel état de trouble, de doute et de dépression qu'il alla consulter la pseudo-mystique catholique Marthe Robin qui sut le persuader qu'il était « un élu de la Vierge Marie » destiné à sauver la France et la chrétienté précisément à travers son militantisme²⁷. Par la suite, il prit ses directives chaque année auprès d'elle jusqu'en 1950. En 1945, elle lui enjoignit de quitter la ville de Reims où il vivait jusque-là pour s'installer à Paris et prendre pied dans les organisations de niveau national. Le 28 mai 1945, il note dans ses *Cahiers* : « Marthe fut très nette [...] : “ce serait une démission de ne pas aller y résider [à Paris] pour faire ce que vous avez à faire sur le plan national.” Je lui posai la question de la présidence éventuelle pour moi du CJP : “Il faut accepter et prendre en main ce mouvement.” » JW obéit ponctuellement à ces deux injonctions, déménagera à Paris en septembre 1945 avec sa famille, s'engagea dans les mouvements patronaux de niveau national sur un agenda et des contenus programmatiques fournis par la société secrète S, vers laquelle il avait été dirigé par Marthe Robin. Il prit enfin la présidence du CJP pour deux ans en 1947. Conclusion : il est impossible de découper sa subjectivité en compartiments séparés : le chef d'entreprise, le lieutenant d'artillerie, le catastrophé de guerre, l'adepte d'une secte catholique, le père de famille, l'époux, le militant patronal, etc. Le sujet forme un tout, quand bien même il serait parcouru de failles et de contradictions.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Sur Marthe Robin, voir C. De Meester 2020, et sur toute cette affaire, J.-P. Warnier, 2023, 270-283 et 351-361.

INDIVIDU, ACTEUR, SUJET

La centralité de sa subjectivité, du « type d'homme » qu'il représente dirait Max Weber, pose une question théorique : est-il un « individu » transparent à lui-même, opérant des choix libres et éclairés ? Est-il un « acteur » disposant d'une « agentivité » dans la sphère professionnelle et configurant une stratégie personnelle étalée dans la durée ? Est-il un « sujet » avec tout ce que cela suggère d'assujettissement et de gouvernement de soi dans ce que Hegel nommait « la nuit du monde » ?

Pour y voir clair, il me faut passer par le détour d'un labyrinthe théorique probablement superflu pour la majorité des lecteurs de *Sociétés politiques comparées*. À l'inverse, les débats et malentendus que j'ai rencontrés dans plusieurs séminaires de recherche me poussent à insister. Pour parler des humains, nous disposons de plusieurs vocables : individus, acteurs, sujets – et qu'on ne me dise pas qu'ils sont idéologiquement ou scientifiquement neutres. Il y en a bien d'autres : personne, « homme total, bio-psycho-social » de Marcel Mauss, citoyen, etc. Je les laisserai de côté. Dans la littérature libérale, depuis le mouvement utilitariste, l'essor de l'économie politique et la philosophie des Lumières qui le transpose aux humains, le vocable d'« individu », jusque-là réservé à la botanique et à la zoologie, fut associé aux mots choix et liberté. L'individu est maître en sa demeure, transparent à lui-même. Il se détermine en son âme et conscience. Il peut être tenu comptable des réussites et des échecs qui s'ensuivent. Dans la pensée ultralibérale contemporaine, l'individu est manager de lui-même ou d'elle-même, adepte du développement personnel et de la performance. Si, par aventure, je disais que le trauma psychique de guerre de tel ou tel individu motive un choix lucide et éclairé en faveur du militantisme dans l'espace public, ce serait clairement une explication psychologisante tout à fait ridicule, fausse et inadéquate.

Le terme d'« acteur », comme on s'en doute, est associé à ce qu'on en est venu à désigner comme son « agentivité », qui se déploie dans la durée, voire dans plusieurs durées qui se compénètrent. Alors que le choix libre et éclairé pratiqué par l'individu peut se faire dans l'instant, l'acteur n'est rien de plus que l'individu contraint de tenir compte des circonstances changeantes de son action et des boucles de rétroaction qui lui renvoient les résultats de celle-ci. Ne nous étonnons pas que cela suscite de sa part l'élaboration d'une ou de plusieurs « stratégies » alternatives – autre mot-clé du champ sémantique associé à l'acteur dans l'expression consacrée de « stratégie d'acteur ». Que JW ait été un acteur des mouvements patronaux, qui pourrait en douter ? La question est de savoir ce qui motivait cet acteur et la réponse ne se trouve nulle part ailleurs que dans sa subjectivité.

Avant même Slavoj Žižek, Michel de Certeau et d'autres, Michel Foucault s'est avisé de tout ce que l'on avait perdu, pas seulement en philosophie, à avoir abandonné la réflexion sur le « sujet ». Il note à propos de Blanchot, Klossowski et Bataille :

C'est eux qui ont fait les premiers apparaître le problème du *sujet* comme problème fondamental pour la philosophie et pour la pensée moderne. Autrement dit, depuis Descartes jusqu'à Sartre – je ne dis pas ça de façon polémique –, il me semble que le sujet était bien considéré comme quelque chose de fondamental mais auquel on ne touchait pas : il était ce qu'on ne mettait pas en question. De là vraisemblablement, c'est en tout cas ce que Lacan fait remarquer, que Sartre n'a jamais admis l'inconscient dans le sens freudien. L'idée que le sujet n'est pas la forme fondamentale et originaire, mais que le sujet se forme à partir d'un certain nombre de processus qui, eux, ne sont pas de l'ordre de la subjectivité mais d'un ordre évidemment très difficile à nommer et à faire apparaître, mais plus

fondamental et plus originaire que le sujet lui-même, n'émergeait pas. Le sujet a une genèse, le sujet a une formation, le sujet a une histoire ; le sujet n'est pas originaire²⁸.

En reprenant dans les sciences sociales à la suite de Foucault l'antique notion de sujet qui a toujours cours aujourd'hui en médecine, en droit, en psychologie et en philosophie, on a pour préoccupation de récupérer la complexité évacuée par les notions d'individu et d'acteur. Le sujet *est* un corps et il *a* un corps, avec ce que cela implique au regard de la santé, de la sexualité, d'être un sujet-objet ; il se prend lui-même pour objet de ses propres actions mais il est soumis à l'action des autres précisément à l'endroit où il agit sur lui-même pour se gouverner ; il est assujéti à quantité de réalités qui ne dépendent pas de lui et qui font souveraineté ; il est divisé entre son moi conscient et son inconscient comme refoulé²⁹.

Les notions d'individu et d'acteur permettent de sélectionner un domaine d'activité particulier dans l'existence de telle ou telle personne (l'action ménagère dans les travaux de Jean-Claude Kaufmann, ou les interactions symétriques entre « acteurs » humains et non-humains dans un collectif de laboratoire chez Bruno Latour³⁰), et cet exercice s'avère heuristiquement payant pour faire avancer nos connaissances en sciences sociales. Mais jusqu'où peut-on découper l'existence d'un JW en secteurs séparés sans se condamner à ne rien comprendre : l'époux/amant, le père de famille, le patron d'entreprise, etc. ? On l'a vu, ce que révèlent les archives intimes et privées, ce sont les enchevêtrements permanents et les interactions de ces différentes expériences. Dans ses *Cahiers*, ses milliers de lettres à sa femme et les notes qu'il écrit au fil des ans, JW ne cesse de fusionner les perspectives et de tisser ensemble toutes ces dimensions de ses engagements. Le militant des mouvements patronaux se dit incapable sans le soutien de son épouse. L'époux consulte une pseudo-mystique concernant la résidence familiale – Paris ou province et sa participation à des institutions de niveau national. Le croyant s'investit dans une société secrète catholique qui lui procure une plateforme de réflexion concernant la politique, la famille, l'entreprise, l'argent, la sexualité. La gestion pratiquée par le chef d'entreprise pâtit de son militantisme et l'engage dans un conflit avec son associé. Son trauma le pousse à s'engager dans l'espace public au niveau national. Ses ennuis de santé pèsent sur tout le reste et sur ses proches. On pourrait multiplier les exemples et en élargir le champ.

La notion de sujet assume ce tressage et cette complexité. Elle débouche sur une anthropologie historique et sur une analyse politique des gouvernementalités subjectivantes qui induit une contrainte forte pour le travail du chercheur : il faut qu'il s'immerge dans cet enchevêtrement qui le tire vers l'intimité du sujet et gomme les frontières si commodes et tranquilisantes entre le public et l'intime, entre différents rôles, entre le manifeste et le latent, entre ce qu'avoue le sujet et ce qu'il tait, entre la documentation qui termine sa course dans des archives institutionnelles ou celle qui reste cachée dans le for interne des familles, entre le travail de l'historien et celui du sociologue et du psychologue clinicien. En présence du sujet, les frontières disciplinaires s'estompent, voire disparaissent.

Si, par contraste, je considère un sujet dans la complexité de ses relations aux autres, je peux affirmer que le lieutenant JW, ayant perdu quatre des jeunes hommes placés sous ses ordres et

²⁸ Foucault, 1994, 590 (texte de 1978).

²⁹ Voir Warnier, 2015.

³⁰ Kaufmann, 1992 ; Latour, 1991.

dont il était responsable – Sauvion, Schneider, Koch et Gaffez tués sous ses yeux de manière atroce –, vu le passé qui était le sien, ses pratiques et convictions religieuses, son métier, son statut social, a été frappé d'un trauma psychique de guerre qui l'a propulsé dans des tourments intérieurs lancinants, dans un militantisme dévorant et dans un surcroît d'engagement dans l'espace public au niveau national, alors j'accède à une analyse d'anthropologie historique qui prend pour objet un parcours de subjectivation et des relations de pouvoir. On est ici dans une autre configuration interprétative et explicative que dans l'univers de l'individu libre, manager de lui-même et responsable de ses choix rationnels, ou encore de celui de l'acteur : on touche à la subjectivité, à un type d'homme, à un style de vie, au corps, aux affects, à une totalité enchevêtrée. Mais pour accéder à cette totalité, encore fallait-il que je dispose de la masse d'archives familiales et intimes.

Quatrième objection : peut-on sérieusement glisser d'un cas singulier (celui de JW) à un nombre significatif de vétérans, c'est-à-dire à la grande histoire ? Ou encore, dans les termes du dernier livre de Carlo Ginzburg traduit en français³¹, « un cas particulier, analysé en profondeur, peut-il avoir une importance théorique ? » Sa réponse – complexe on s'en doute – est que le cas en question permet de déployer dans ses moindres détails une vérité historique. Il note que Max Weber n'a fourni aucun cas singulier détaillé à l'appui de ses hypothèses sur l'esprit du capitalisme et la morale calviniste. La vérité historique du cas particulier servira de pierre de touche pour évaluer le bon aloi d'approches généralisantes, à une condition, écrit-il, qui est de s'en tenir à la littéralité de la documentation archivistique. « La lettre tue mais l'esprit vivifie », écrit-il en citant Paul de Tarse, tout en ajoutant que « la lettre tue ceux qui l'ignorent³² ». En étudiant le militantisme dans le sillage des guerres, il ne faut pas se contenter de coïncidences, il faut se livrer à l'autopsie politique détaillée des traumatisés, fût-ce sur un seul cas, pourvu qu'il soit parfaitement documenté et permette de soutenir une approche micro-historique.

Lors de la séance du séminaire de l'EHESS « La guerre transmise » consacrée à mon livre³³, Stéphane Audoin-Rouzeau fit remarquer que les cinq pages de son prologue, qui soulignent la dissonance entre deux corpus de sources – les archives publiques et celles, intimes, conservées par-devers soi – et entre le travail des historiens sur JW et le mien, constituent une remise en cause profonde de la discipline historique. Le travail que les historiens professionnels ont consacré à JW conserve toute sa pertinence en ce qui concerne sa trajectoire d'« acteur » des mouvements patronaux, abstraction faite de sa subjectivité qui en fournit pourtant le sens et les motivations. Par contraste, le cas qui retient notre attention porte en pleine lumière un puissant effet de sources qui devrait inciter l'historien à suivre les traces de celles et ceux qui, à l'école de Michelle Perrot, Alain Corbin, Clémentine Vidal-Naquet et bien d'autres, valorisent les archives privées du « sujet » dans leur exploration des interactions puissantes et à double sens entre l'intime et le public, entre les sensibilités, les mouvements culturels et les forces collectives, bref entre les subjectivités et les processus politiques.

³¹ Ginzburg, 2024, 38.

³² *Ibid.*, 13.

³³ Séance du 26 janvier 2024.

LE TERREAU GUERRIER DU RESENTIMENT, DU VIRILISME, DE
L'OBEISSANCE AU CHEF, DE LA MYSTIQUE DU GROUPE

Le « corps-un » est de sexe masculin. Au cours des après-guerres, l'expérience du groupe a promu un masculinisme, voire un virilisme, qui a imprégné les mouvements associatifs et collectifs, comme l'a montré George Mosse³⁴. Les recherches d'Emmanuel Saint-Fuscien sur l'obéissance au commandement ont montré que les combattants français de 14-18 ont largement adhéré à la discipline et au commandement des officiers de contact dans la mesure où ceux-ci partageaient les risques de la guerre au quotidien et faisaient preuve à la fois d'empathie et de *leadership*. Tous offraient le modèle d'un homme nouveau régénéré par l'expérience du conflit armé. La majorité des 6,5 millions de survivants ont acquis un habitus de discipline de groupe sous la conduite d'un chef et la conviction que toute action collective exigeait ce type d'organisation, ainsi qu'en atteste E. Saint-Fuscien : « C'est aussi dans le monde de l'industrie, de l'usine, et plus généralement du travail que la fascination pour le commandement, l'autorité et le chef occupe le devant de la scène³⁵. » Mais pas seulement : ce tropisme se manifeste dans toutes les organisations – associatives, politiques, sportives. À la suite des trois conflits de référence, les combattants revinrent pétris de ressentiment contre – au choix – les fauteurs de guerre, les profiteurs, le colonialisme, l'impérialisme, le militarisme, l'ennemi plus ou moins racisé, bref, le Boche.

Guerre, identification au groupe et, par son truchement, à la nation, seule survivante de l'éclatement des empires, valorisation du commandement et du chef, ressentiment, rejet de l'Autre, virilisme, voilà plusieurs traits pertinents du type idéal de la révolution conservatrice telle qu'on la voit émerger au mitan des années 1920 et telle que Jean-François Bayart en dessine le type-idéal³⁶. Notons d'abord que ces traits se sont retrouvés dans de nombreuses organisations, quelle que soit leur couleur politique, qui pouvait être de droite comme de gauche. Notons ensuite, si l'analyse que je propose du cas de JW a quelque pertinence, que le nombre de vétérans souffrant de psycho-trauma a pu fournir l'un des ingrédients de cette configuration historique, de son énergie et de son encadrement. Notons enfin que ce phénomène n'épuise en rien l'impact de la guerre sur les combattants. Ce n'est qu'une courroie de transmission parmi d'autres.

C'est en effet à l'étage de ces interactions en sous-œuvre de tous les mouvements organisés qu'on peut détecter les secousses sismiques et les glissements de plaques tectoniques sociales, idéologiques et politiques provoquées par des événements majeurs tels que les guerres du XX^e siècle. Peut-on y voir l'explication de trajectoires inattendues telles que celle de Jacques Doriot (1898-1945) ? Il a pu parcourir la longue route menant du communisme français et international au nazisme germanique sans rien remettre en cause, bien au contraire, de son expérience d'ancien combattant blessé et décoré pendant la Grande Guerre, adepte du masculinisme et du *leadership* par un chef reconnu, ouvrier intégré au groupe des camarades travaillant à l'usine, plein de ressentiment contre tous les fauteurs de guerre, s'identifiant par ailleurs à la nation, aux grandes liturgies des meetings du Parti populaire français comme il l'avait fait au Parti communiste, avec chant de l'Internationale en attendant d'autres hymnes, et serments

³⁴ Mosse, 1997.

³⁵ Saint-Fuscien, 2011, 266.

³⁶ Bayart, 2023.

d'homme à homme, faisant glisser la révolution conservatrice vers un pôle en cohérence avec son contenu. C'est à ce niveau de réalité – celui des subjectivités – que s'imprime ce qui, de la guerre, fait trace sur les sujets et dessine son sillage dans l'histoire. Notons que ce complexe se prolonge jusque dans l'actualité du XXI^e siècle. Il interroge sur l'inscription des conflits armés dans la durée.

L'AUTEUR

Jean-Pierre Warnier est titulaire d'un Ph.D. en anthropologie (University of Pennsylvania, 1975) et d'un doctorat ès lettres (Université de Nanterre, 1983). Pendant 45 ans, ses recherches ont porté sur les trajectoires des royaumes du Cameroun de l'Ouest, sur lesquels il a beaucoup publié, notamment *Régner au Cameroun. Le Roi-Pot*, Paris, Karthala, 2009 (*The Pot-King: The Body and Technologies of Power*, Leiden, Brill, 2007). Depuis les années 1990, il a transposé les outils d'analyse forgés au Fasopo et sur ses terrains africains à un corpus d'archives familiales dont il a tiré un livre : *Dix ans de bonheur. Un couple bourgeois à l'Âge des extrêmes* (Paris, Karthala, 2023).

ABOUT THE AUTHOR

Jean-Pierre Warnier has obtained a Ph.D. in anthropology (University of Pennsylvania, 1975) and a Doctorat d'État (Université de Nanterre, 1983). For 45 years, his research concerned the trajectories of Western Cameroon kingdoms on which he has extensively published, notably *Régner au Cameroun. Le Roi-Pot*, Paris, Karthala, 2009 (*The Pot-King: The Body and Technologies of Power*, Leiden, Brill, 2007). Since the 1990s, he applied the theoretical approaches devised at Fasopo and in Africa to a corpus of family archives that led to the publication of his book: *Dix ans de bonheur. Un couple bourgeois à l'Âge des extrêmes* (Paris, Karthala, 2023).

RÉFÉRENCES

- ANZIEU, Didier, (1985), *Le Moi-peau*, (Paris : Dunod).
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, (2013), *Quelle histoire. Un récit de filiation (1914-2014)*, (Paris : EHESS/Gallimard/Seuil).
- BAYART, Jean-François, (2023), « Religion et révolution conservatrice en Afrique. Note de recherche », *Sociétés politiques comparées*, n° 59, URL : http://www.fasopo.org/sites/default/files/varia2_n59.pdf (consulté le 20 décembre 2024).
- BEAUGE, Florence, (2000), « 350 000 anciens d'Algérie souffriraient de troubles psychiques liés à la guerre », *Le Monde*, 28 décembre.
- BION, Wilfred R., (1979), *Aux sources de l'expérience*, (Paris : PUF).
- BION, Wilfred R., (1983), *Réflexion faite*, (Paris : PUF).
- BOULAT, Régis, (2011), « Jacques Warnier, itinéraire d'un patron corporatiste des années 1930-1950 », in DARD, Olivier (dir.), *Le siècle du corporatisme. Le corporatisme dans l'aire francophone au XXe siècle*, (Berne : Peter Lang), pp. 94-119.
- CELINE, Louis-Ferdinand, (2022), *Guerre*, (Paris : Gallimard).

- CHESSEL, Marie-Emmanuelle, (2023), « Une histoire mystique du corporatisme ? À propos de Jean-Pierre Warnier, *Dix ans de bonheur. Un couple bourgeois à l'âge des extrêmes*, Paris, Karthala, 2023 », *Histoire@Politique*, n° 51, 2023, URL : <https://journals.openedition.org/histoirepolitique/15793> (consulté le 20 décembre 2024).
- CROCQ, Louis, (1999), *Les traumatismes psychiques de guerre*, (Paris : Odile Jacob).
- CRU, Jean Norton, (2022 [1929]), *Témoins*, (Marseille : Agone).
- DE MEESTER, Conrad, (2020), *La fraude mystique de Marthe Robin*, (Paris : Les éditions du Cerf).
- FOUCAULT, Michel, (1994), *Dits et écrits. Tome III : 1976-1979*, (Paris : Gallimard).
- GENEVOIX, Maurice, (2019 [1950]), *Ceux de 14*, (Paris : Flammarion).
- GINZBURG, Carlo, (2024), *La lettre tue*, (Paris : Verdier).
- GRANIER, Isabelle, (1989), *Jacques Warnier, patron chrétien ?*, mémoire de maîtrise, (Paris : Université Paris IV).
- JABLONKA, Ivan, (2024), *Le troisième continent ou la littérature du réel*, (Paris : Seuil).
- KAUFMANN, Jean-Claude, (1992), *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, (Paris : Nathan).
- LATOURE, Bruno, (1991), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, (Paris : La Découverte).
- LE BOT, Florent, (2012), « La naissance du Centre des jeunes patrons (1938-1944). Entre réaction et relève », *Vingtième siècle*, n° 114, pp. 99-116.
- MAUSS, Marcel, (1950 [1936]), « Les techniques du corps », in MAUSS, Marcel, *Sociologie et anthropologie*, (Paris : PUF), pp. 331-362 (1^{re} édition, 1936, *Journal de psychologie*, vol. 32, n° 3-4).
- MAZOYER, Anne-Valérie, RICARD, Audrey, BRULIN, Laurent et MARY, Arthur, (2017), « Répercussions psychiques du traumatisme de guerre sur les relations affectives et amoureuses », *Bulletin de psychologie*, n° 549, pp. 215-229.
- MONFORT, Emmanuelle, TREHEL, Gilles et AFZALI, Mohammad H., (2018), « Conséquences de la guerre d'Algérie sur la santé psychique des anciens combattants âgés : le rôle des ressources individuelles et sociales », in BAECHLER, Jean et BATESTI, Michèle (dir.), *Guerre et Santé*, (Paris : Hermann), pp. 211-224.
- MOSSE, George L., (1997), *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, (Paris : Éditions Abbeville).
- PROST, Antoine, (1977), *Les Anciens Combattants, 1914-1940*, (Paris : Julliard).
- SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, (2011), « À vos ordres » ? *La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, (Paris : Éditions de l'EHESS).
- VINEN, Richard, (1995), *Bourgeois Politics in France, 1945-1951*, (Cambridge: Cambridge University Press).
- WARNIER, Jean-Pierre, (2015), « Foucault, usager de Lacan. Ou comment penser le sujet, mais autrement », in HINTERMEYER, Pascal (dir.), *Foucault post mortem en Europe*, (Strasbourg : Presses universitaires Strasbourg), pp. 31-44.
- WARNIER, Jean-Pierre, (2023), *Dix ans de bonheur. Un couple bourgeois à l'Âge des extrêmes*, (Paris : Karthala).